

– 1 –

**Rapport de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 14 septembre 2011 en vue de l'ouverture d'un crédit d'études de 2 425 000 francs, complémentaire à la délibération du 26 février 2007 (PR-482), destiné à la poursuite des études de l'extension et du réaménagement du Musée d'art et d'histoire, situé rue Charles-Galland 2, sur la parcelle 4360, feuille 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité.**

**Rapport de M. Alexandre Wisard.**

Cette proposition a été renvoyée par le Conseil municipal à la commission des travaux et des constructions lors de la séance plénière du 12 octobre 2011. Sous la présidence de M. Christian Zaugg, elle a été examinée lors des séances des 16 et 30 novembre, 7 décembre 2011, ainsi que des 25 janvier, 8 et 29 février 2012.

Mme Danaé Frangoulis et M. Jorge Gajardo Muñoz ont assuré la prise de notes de grande qualité, qu'ils en soient vivement remerciés.

**Rappel de la proposition**

Un premier crédit d'étude de 3 600 000 francs a été voté le 26 février 2007, destiné à prendre en charge les études de l'extension et du réaménagement du Musée d'art et d'histoire.

Il a permis de poursuivre les études de l'avant-projet établi en 2001 par les architectes associés Jean Nouvel, Jucker MRH et Diserens Von Kaenel, projet estimé à ce moment-là à 80 millions de francs.

Il est à noter que ce crédit était subordonné par le Conseil municipal à l'obtention d'un financement privé de 40 millions à réunir par la Fondation pour l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire.

En octobre 2008, l'avant-projet a été soumis pour consultation à la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) qui l'a préavisé favorablement, sous réserve notamment qu'il soit réversible et que soient prises en compte les normes environnementales relatives aux aspects techniques et énergétiques. Enfin, la CMNS recommandait que soient étudiés le principe d'une structure autonome pour l'agrandissement dans la cour du musée, permettant de préserver le bâtiment ancien, ainsi que la réorganisation des locaux du musée sur la base d'un programme muséographique renouvelé.

**Ville de Genève PR-922 A**

**Conseil municipal 27 mars 2012**

– 2 –

En mars 2010, c'est le financement privé qui trouvait une concrétisation sous forme de l'adoption par le Conseil administratif d'une convention avec la Fondation Gandur pour l'art, laquelle s'engageait à une participation de 20 millions de francs, voire 40 millions si les démarches en cours avec l'autre Fondation pour l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire n'aboutissaient pas.

Les mandataires ont donc repris leur travail à ce moment-là, après trois années de suspension du dossier imposées par le Conseil administratif.

**Séance du 16 novembre 2011**

*Audition des magistrats MM. Rémy Pagani et Sami Kanaan, accompagnés de leurs collaborateurs: Mme Isabelle Charollais, codirectrice du département des constructions et de l'aménagement, M. José Borella, adjoint de direction au Service d'architecture, et M. Michel Demierre, assistant de sécurité au Service d'architecture, ainsi que Mme Martine Koelliker, directrice adjointe du département de la culture et du sport*

